



Bernadette Groison
Secrétaire Générale
BG/NO/18.19/031

«adresse»
«groupe»
«nom»
«Adresse2»
«cp» «ville»

Les Lilas le 22 novembre 2018

«civilité»,

Dans chacun de ses versants, État, territorial ou hospitalier, c'est près de 5,5 millions d'agent-es (soit 20 % de l'emploi total du pays) qui, au quotidien, assurent aux citoyen-ne-s la permanence, la proximité, la continuité, l'accessibilité du service public. Éducation, santé, contrôle, protection, justice, culture, aménagement du territoire, entretien des biens publics, investissement dans des structures collectives, redistribution d'une part importante de la richesse nationale... sont aussi des conditions essentielles de la vitalité et du développement social et économique du pays. Moderne et dynamique, la Fonction publique est essentielle pour préparer l'avenir. La FSU considère ainsi qu'elle est un atout dans notre société du XXI^{ème} siècle.

Aujourd'hui, de nombreuses déclarations et décisions, faisant suites à CAP22, visent à réduire le périmètre de l'action publique. Or, à chaque réduction du périmètre des missions, l'accès aux droits d'un grand nombre de nos concitoyen-ne-s en est d'autant plus affecté. Sans compter les surcoûts liés aux différents modes d'externalisation, de privatisation de missions de services publics.

Le budget 2019 que vous discutez actuellement, illustre cette volonté de diminuer le rôle de l'État en prévoyant de supprimer des emplois alors que tant de besoins sont encore à satisfaire : 4 164 postes en moins à la Fonction publique de l'État, soit depuis 2018, 10,7% des 50 000 suppressions annoncées. L'Éducation nationale doit ainsi « rendre » des postes alors que le nombre d'élèves augmente, le nombre des contrats aidés baisse, l'Emploi voit son budget baisser alors que le chômage reste ancré, le ministère des sports perd également des emplois comme celui des comptes publics ou encore du travail, de la cohésion des territoires ainsi que dans les services déconcentrés de l'Etat... Les 120 000 suppressions d'emplois prévues sous ce quinquennat à l'État comme à la Territoriale porteront un mauvais coup aux conditions de vie de chacune et chacun. Cela contribuera aussi à dégrader les conditions de travail des agent-es publics.

Il n'y a pas de services aux publics, il n'y a pas de cohésion sociale sur le territoire sans des agent-es en nombre suffisant et formés pour l'assurer. Or, les effectifs de la Fonction publique ne peuvent plus être aujourd'hui rognés sans mettre en péril les missions dues aux usager-es.

.../...

Pour la FSU, réduire la dépense publique signifie la mise à mal du bon fonctionnement des services publics en fragilisant les mécanismes de redistributions en direction des ménages. Cela hypothèque les investissements d'avenir.

Enfin, dans le cadre d'un document d'orientation du 9 avril dernier *Refonder le contrat social avec les agents publics*, le gouvernement envisage un projet de loi sur la Fonction publique visant à modifier profondément le cadre statutaire dans un sens qui pourrait le fragiliser : recours accru à la contractualisation en lieu et place du recrutement sur concours, « plans de départ », rémunération à la performance au détriment des mesures salariales collectives, suppressions d'un certain nombre de compétences des commissions paritaires et des CHSCT et donc des droits des agents à travers leurs élu-es... En l'état ces projets constituent des remises en cause que la FSU ne peut accepter.

La FSU reste disponible pour tout échange que vous jugeriez utile.

Je vous prie de croire, «civilité», en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison
Secrétaire Générale